



**IMPOTS ET RECOUVREMENT**  
**Secteur Contributions directes**

**CONSULTATION DE L ' OBLIGATION DE RETENUE**

Attestation n° 522.640.132 du 15/02/2015

en application de l ' article 403, § 5, alinéa 1<sup>er</sup> , du Code des impôts sur les revenus 1992.

Concerne : EDBLAD

N° d ' entreprise : 0475736104

Obligation de retenue : NON

La présente attestation est valable jusqu ' au : 26/02/2015 inclus.

**ATTENTION :**

Une attestation « NON » a une durée de validité limitée dans le temps.

La date de validité associée à cette attestation est en principe le dernier jeudi du mois (l ' administration procédant à une actualisation mensuelle des réponses « NON » le dernier vendredi du mois, sauf si ce vendredi coïncide avec un jour férié légal ou un congé officiel de la fonction publique, auquel cas l ' actualisation est postposée au premier jour ouvrable suivant).

La présente attestation n ' est donc valable que jusqu ' à la date indiquée ci-dessus.

Dès lors, si le paiement de la facture intervient au plus tard à la date susmentionnée, vous ne devez effectuer aucune retenue.

Si par contre le paiement de la facture intervient postérieurement à cette date, il vous incombe de consulter à nouveau le site au moment du paiement effectif et d ' agir selon la réponse qui vous est donnée.